

Franconville, le 11 juillet 2017

Chers Parents,

L'année scolaire 2016 – 2017 est à peine terminée que nous devons préparer celle de 2017 – 2018.

Les élèves seront accueillis par le professeur principal afin de leur transmettre les différentes informations relatives au bon déroulement de l'année scolaire le :

Lundi 4 septembre 2017

- Classes de 6^{ème} : de 8 h 30 à 12 h
- Classes de 4^{ème} : de 13 h 30 à 16 h 30
- Classes de 5^{ème} : de 9 h à 12 h 30
- Classes de 3^{ème} : de 14 h à 17 h 00

Les collégiens sont accompagnés par une équipe d'Educateurs sous la responsabilité de la Conseillère Principale d'Education, Madame COLLAS. Pour chaque niveau de classe, un Educateur référent est au service des élèves pour les écouter, pour rappeler la règle et la loi, pour veiller également à l'éducation du comportement et les aider à gérer les conflits ainsi qu'à prendre des responsabilités.

Le jour de la rentrée seront remis à chaque élève :

- les supports de communication : carnet de liaison, agenda, carte de scolarité ;
- les **manuels scolaires** en contrepartie d'un chèque de **caution de 60 euros**. Le plus grand soin devra être apporté à **ces livres qui devront être obligatoirement couverts**.

Après en avoir pris connaissance, vous signerez les documents relatifs à la vie de l'établissement : les **règlements du collège, du CDI et de l'infirmerie, la charte informatique et internet** qui sont insérés dans le carnet de liaison ainsi que la **charte du cahier de textes numériques**.

Les **photographies individuelles** seront également faites le jour de la rentrée.

L'ensemble des supports de communication vous sera forfaitairement facturé 13 euros.

Le restaurant scolaire ne sera pas ouvert le lundi 4 septembre.

Les cours commenceront pour tous le mardi 5 septembre à 8 h 25.

La **liste de fournitures** est disponible sur le site internet de l'Institution :

<http://www.jannedarc-franconville.fr>

Si vous ne pouvez pas y accéder, cette liste est disponible à l'accueil de l'établissement.



INAPTITUDES EN EDUCATION PHYSIQUE :

- **annuelles** : les élèves inaptes doivent apporter, dès la rentrée, un certificat médical précisant l'**ampleur de l'inaptitude** (totale ou partielle).
- **punctuelles** : les Parents se référeront au formulaire inséré dans le carnet de liaison.

REPAS : les élèves qui prendraient un seul repas par semaine ou un repas occasionnel retireront à l'accueil un ticket-repas au prix de 8,50 €.

ABSENCES

- **Imprévisibles** : la famille doit impérativement et immédiatement prévenir le collège. Si ce n'est pas fait, les parents seront avisés dans les 24 h. Toutes les absences doivent ensuite être justifiées par écrit sur le carnet de liaison.
- **Prévisibles** : doivent faire l'objet d'une autorisation préalable de la Direction. La demande doit être faite par écrit, au moins 48 h à l'avance, en précisant le motif. **Ne pas utiliser le carnet de liaison dans ce cas.**
- **En cas d'absence ponctuelle des Parents** (déplacement professionnel par exemple) il est demandé d'en informer l'établissement par écrit (formulaire remis à la rentrée) afin d'indiquer les coordonnées de la personne responsable de l'enfant.

RESPECT DU CALENDRIER SCOLAIRE

Nous demandons **instamment** aux Parents de veiller au **respect rigoureux** des dates de départ en vacances et de rentrées scolaires. Sans accord du Chef d'établissement, le non respect de ce calendrier peut être considéré comme une rupture unilatérale du contrat liant l'établissement à la famille.

- **TOUSSAINT** : du samedi 21 octobre 2017 (à midi) au lundi 6 novembre 2017 (au matin)
- **NOEL** : du samedi 23 décembre 2016 (à midi) au lundi 8 janvier 2018 (au matin)
- **HIVER** : du samedi 17 février 2018 (à midi) au lundi 5 mars 2018 (au matin)
- **PRINTEMPS** : du samedi 14 avril 2018 (à midi) au lundi 30 avril 2018 (au matin)
- **VACANCES D'ETE** débutent le vendredi 6 juillet 2018.

APEL

La lettre de l'Association des Parents d'élèves est disponible sur le site de l'Institution dans l'onglet « APEL ».

RAPPELS

- L'usage du portable est interdit dans l'établissement.
- Il est également interdit de fumer dans l'établissement.
- Le garage des deux roues est un service placé sous la responsabilité première des élèves. Aucune assurance ne prend en charge les dégradations commises aux deux roues.

Dans cette attente, nous vous souhaitons, Chers Parents, de bonnes vacances et nous vous assurons de notre entier dévouement.

M. FAURIAC
Chef d'établissement

M.-L. LABONNE
Directrice du collège